

Glossaire – Référentiel Qualiopi

Ce glossaire a pour objectif de définir les principaux termes utilisés dans le cadre des actions de formation, afin de garantir une compréhension claire et partagée entre les stagiaires, les formateurs, les financeurs et les autres parties prenantes.

Accessibilité : Caractère d'un lieu, d'un service ou d'un contenu permettant d'être utilisé par tous, y compris les personnes en situation de handicap.

AFEST : Action de Formation en Situation de Travail : modalité pédagogique qui s'appuie sur des mises en situation professionnelles réelles.

Attestation de fin de formation : Document remis au stagiaire à l'issue de la formation, précisant la durée et les objectifs suivis.

Catalogue de formation : Le catalogue de formation liste l'ensemble des formations proposées par un organisme de formation.

Convention de formation : La convention de formation fixe les conditions d'organisation, de gestion et de réalisation pour une session d'apprentissage et d'enseignements professionnels. C'est un document obligatoire.

Convocation de formation : Lorsque l'inscription à une session de formation est validée, l'organisme de formation se doit d'envoyer une convocation de formation aux stagiaires, quelques jours avant le début de celles-ci. Elle fait partie des documents obligatoires.

Évaluation à chaud : Retour immédiat du stagiaire sur la qualité de la formation, recueilli juste après la session.

Évaluation à froid : Évaluation réalisée plusieurs semaines ou mois après la formation, pour mesurer les effets concrets sur l'emploi ou la pratique.

Évaluation des acquis : Processus permettant de mesurer les compétences ou connaissances acquises par le stagiaire en lien avec les objectifs pédagogiques.

FOAD : Formation Ouverte et/ou À Distance : modalité de formation qui permet à l'apprenant de suivre tout ou partie de sa formation à distance.

Version créée le 07.08.2025 - V1 CMA

Formation certifiante : Une formation certifiante délivre une certification à l'issue du stage à chacun des apprenants s'il réussit l'évaluation finale qui atteste l'acquisition des compétences traitées. Elle est nécessairement inscrite au répertoire national des certifications professionnelles.

Formation inter-entreprise : Une formation inter-entreprise est le terme utilisé quand des salariés de plusieurs entreprises participent à la même session de formation.

Formation intra-entreprise : Une formation intra-entreprise correspond à des enseignements dispensés auprès de salariés d'une même entreprise.

Livret d'accueil : Document remis aux stagiaires en début de formation présentant l'organisme, les règles, les contacts et les droits.

Modalité pédagogique : Manière dont est organisée la transmission des savoirs : présentiel, distanciel, mixte, tutoré, etc.

Modalités d'évaluation : Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou à la fin de la formation.

Objectifs : Énoncé des aptitudes et compétences, visées et évaluables, qui seront acquises au cours de la prestation.

Objectifs pédagogiques : Résultats concrets et mesurables que les stagiaires doivent atteindre à l'issue de la formation.

OPCO : Opérateur de Compétences : organisme chargé d'accompagner la formation professionnelle et de financer les formations.

Organisme de Formation (OF) : Au sens administratif du terme, est considéré comme étant un organisme de formation, tout organisme qui a réalisé une déclaration d'activité de formation. À ce titre, tous les organismes disposent d'un numéro de déclaration d'activité (NDA) de formation.

Prérequis : Préalables nécessaires ou indispensables pour bénéficier d'une prestation déterminée.

Prescripteur : Personne ou organisme qui oriente, conseille ou impose à un bénéficiaire de suivre une formation (employeur, conseiller France Travail...).

Version créée le 07.08.2025 - V1 CMA

Programme de formation : Le programme de formation est le descriptif détaillé des contenus de formation qui seront abordés avec les apprenants.

Qualiopi : Marque de certification qualité des prestataires de formation, obligatoire pour accéder à des fonds publics ou mutualisés.

Référent handicap : Personne identifiée au sein de l'organisme de formation pour accompagner les personnes en situation de handicap.

RNQ : Référentiel National Qualité : cadre normatif définissant les critères à respecter pour obtenir la certification Qualiopi.

Satisfaction : Appréciation exprimée par le stagiaire concernant la qualité de la formation reçue.

Stagiaire : Personne inscrite à une action de formation professionnelle.

Synchrone (asynchrone) :

- Dans une formation **synchrone**, l'échange avec les autres apprenants ou avec les tuteurs s'effectue en temps réel, par chat, par web-conférence ou par visioconférence.
- Dans une formation **asynchrone**, l'échange s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas de connexion simultanée (forums, mails...).

Version créée le 07.08.2025 - V1 CMA